

Diagnostic d'une commotion cérébrale

Au Canada, seuls les médecins et les infirmières praticiennes sont qualifiés pour poser un diagnostic de commotion cérébrale. Les médecins et les infirmières praticiennes sont les seuls professionnels de la santé au Canada qui ont la formation et l'expertise nécessaires pour diagnostiquer une commotion cérébrale; par conséquent, tous les élèves ayant une commotion cérébrale soupçonnée devraient être évalués par l'un de ces professionnels. Dans les régions rurales ou nordiques, l'évaluation médicale peut être effectuée par une infirmière avec accès préétabli à un médecin ou à une infirmière praticienne.